

*La Stratégie de protection de l'environnement arctique (SPEA) est une entente de coopération qui a été conclue entre les huit pays de l'Arctique et dont la mise en oeuvre est assurée par les gouvernements de ces pays en collaboration avec les peuples autochtones. La SPEA vient compléter plusieurs autres initiatives internationales visant à favoriser la collaboration scientifique dans l'Arctique. Elle cerne les problèmes environnementaux communs aux pays circumpolaires et précise les mesures que chacun des pays s'est engagé à prendre pour protéger l'environnement arctique. La SPEA traite de diverses questions comme la pollution par les hydrocarbures, les contaminants organiques persistants, les métaux lourds, la radioactivité, les dépôts acides et le bruit sous l'eau. À titre d'administrateur actuel de la SPEA, le Canada sera le pays d'accueil de la troisième conférence ministérielle prévue au printemps 1996.*

## Appui aux initiatives des peuples autochtones en matière d'utilisation des terres

Les peuples autochtones, qui sont maîtres de territoires de superficie de plus en plus importante, font appel à diverses méthodes de gestion des ressources. Ils mettent à contribution leur savoir écologique traditionnel, les connaissances des autres peuples et la technologie de l'information. Le projet pilote sur le savoir écologique traditionnel des Dénés de Hay River, dans les Territoires du Nord-Ouest, en est un exemple. Il a joué un rôle de premier plan au chapitre de l'élaboration de méthodes sur la consignation des connaissances, y compris la science des peuples non autochtones, la participation des collectivités, la formation et le partenariat avec d'autres institutions.

De nombreux gouvernements autochtones élaborent et utilisent actuellement des systèmes d'information géographique pour planifier et gérer les terres et les ressources. Ces systèmes sont particulièrement utiles à l'intégration des valeurs spirituelles et traditionnelles à la prise de décisions sur l'utilisation des terres.

## Renforcement des capacités techniques

Les capacités techniques reliées à l'aménagement du territoire s'améliorent grâce à des initiatives comme le système de télédétection RADARSAT. Ce système sera utilisé, lorsqu'il sera prêt en 1995, pour la gestion de l'environnement et des ressources (surveillance de l'état des récoltes, exploration minière, détection des incendies de forêts, etc.). Deux stations de commande ont été construites, l'une à Montréal et l'autre à Saskatoon.

## Coordination et coopération à l'échelle régionale et internationale

En réponse aux recommandations découlant de l'Atelier nord-américain sur l'information environnementale, qui s'est tenu au Mexique en octobre 1993, Environnement Canada a pris l'initiative de mettre sur pied un groupe de travail chargé d'élaborer un cadre visant l'utilisation et la gestion durables des ressources. Ce cadre comprend la consignation de documents traitant d'approches écosystémiques qui sont appliquées ou mises à l'essai au Canada, aux États-Unis et au Mexique; l'application de critères communs pour l'harmonisation et la classification des écosystèmes; l'élaboration d'une carte écologique de l'Amérique du Nord et d'une description connexe; et une vue d'ensemble de l'état de l'environnement axée sur les aires protégées.

Les organismes de développement international, comme le CRDI, appuient les efforts déployés par les pays en développement à l'égard des questions liées à l'utilisation des terres. Ainsi, ces organismes font des recherches pour trouver de meilleurs moyens d'atténuer les pressions exercées sur les terres en raison de l'accroissement des populations locales.